

ASSEMBLEE GENERALE LES ABRIS DU MARIN 2016

L'Assemblée Générale 2016 de l'association des Abris du Marin s'est tenue le mercredi 28 juin 2017 à 10h00 au siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

- M. Roger Guillamet, président des Abris du Marin,
- Mme Eliane Nazet, trésorière, administrateur des Abris du Marin,
- M. Olivier Demanche, secrétaire, administrateur des Abris du Marin,
- M. Pierre Iweins, administrateur des Abris du Marin,
- Mme Marie-Christine Hervouët-Dion, administrateur des Abris du Marin,
- Mme France Szabo du Service Social Maritime (SSM),
- Mme Danielle Bourhis, maire de Treffiagat,
- Mme Simone Tanguy, adhérente des Abris du Marin,
- M. Simon Le Rhun, président d'honneur des Abris du Marin,
- M. Yvon Gogé, administrateur de Œuvre du Marin Breton (OMB),
- Mme Brigitte Le Gall-Le Berre, adjointe au maire de Combrit,
- Mme Anne-Marie Rolland, adhérente des Abris du Marin,
- M. Joseph Coïc, adhérent des Abris du Marin,
- M. Louis Cozic, administrateur des Abris du Marin,
- M. Stéphane Bizien, conseiller municipal de Treffiagat.

Représentés ou excusés

Madame Annick Le Loch ancienne députée de la circonscription et adhérente des Abris du Marin, le directeur de l'ENIM, monsieur l'administrateur des Affaires Maritimes Vilbois, M. Yves Plouhinec, M. Jacques Schirmann, M. René Bernard et M. Pierre Rolland.

-0-0-0-0-0-0

La séance est ouverte à 10h15 par le président Guillamet qui salue la présence de tous et particulièrement de M. Simon Le Rhun (président d'honneur) et des élus des communes de Treffiagat et de Combrit et indique que 23 pouvoirs ont été reçus.

Le président se félicite de la présence de M. Gogé de l'OMB et rappelle les rôles respectifs des deux associations issues de l'œuvre de Jacques de Thézac.

1-PV de l'Assemblée Générale du 7 juin 2016.

Aucune observation sur ce procès-verbal qui est donc adopté.

2-Rapport moral et d'activité 2016

Le président lit le rapport moral et d'activité 2016 :

« En 2016, notre association a apporté son aide à 69 familles pour un montant de 19191 euros. 82 dossiers ont été étudiés.

Nous ne pouvons que répéter les observations faites les autres années : certaines situations qui nous sont exposées sont dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé est important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous sommes fixés. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seules des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre cet objectif. Nous devons impérativement recruter de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises.

2016 a vu la fin de notre placement à long-terme de 10 ans. Nous l'avons renouvelé, mais malheureusement nous devons attendre au moins 3 ans pour commencer à bénéficier d'un taux d'intérêt intéressant.

En 2016, le nombre d'adhérents a stagné pour un niveau de cotisations équivalent.

Nous avons bénéficié cette année d'un don important de l'œuvre du Marin Breton, qui chaque année sort l'Almanach du Marin Breton, cet ouvrage apprécié par tous les marins. Nous avons le même père, Jacques de Thézac et nous poursuivons le même objectif: aider les familles de marins en difficulté.

L'instruction des dossiers par les professionnels du Service Social Maritime bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime, permet une approche dynamique des cas présentés. Le SSM présente les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association. Il a une nouvelle fois souligné l'importance de notre action et de celle de l'Oeuvre du Marin Breton dans le soutien matériel aux familles.

Nos aides sont toujours affectées à des actions spécifiques comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures.

En 2016 on a noté parmi les problèmes rencontrés:

- des impayés de loyers, d'électricité, de chauffage*
- une paupérisation croissante des retraités. Leurs revenus, insuffisants, permettent difficilement de subvenir aux besoins courants. Tout accident de la vie ou besoin complémentaire désorganise les budgets et les oblige à solliciter une aide exceptionnelle.*

Un certain nombre de familles de pensionnés formulent des demandes d'aide récurrentes. L'Association des Abris du Marin n'a pas vocation et les moyens d'attribuer une « rente annuelle détresse » afin de pallier le faible niveau de certaines pensions.

Régulièrement, nous constatons que des jeunes couples se retrouvent pratiquement sans ressources quand la maladie ou l'accident frappe la famille. Le budget a été organisé à partir de revenus très satisfaisants, mais lorsque le problème survient, l'équilibre est rompu de façon durable.

Toutes ces observations se trouvent régulièrement dans les comptes rendus des activités de la commission sociale. Il est important de les rappeler. Enfin, nous nous sommes efforcés comme toujours, d'aider les demandeurs quand il s'agissait de rétablir le lien social (loyers et cotisations aux mutuelles et complémentaires santé).

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale a élu un jeune administrateur, Pierre Rolland arrière petit-fils d'Isidore Guillamet gardien de l'Abri du Marin du Guilvinec pendant près de 60 ans et lui aussi administrateur de l'Oeuvre des Abris du Marin. Tout juste sorti de l'école de formation des officiers de la Marine Marchande du Havre, il représente l'avenir et la pérennité de notre association.

Notre site internet est opérationnel. www.lesabrisdumarin.fr

Ce site est le votre. Je vous invite à faire vivre en nous faisant part de vos observations.

Le site permet aussi de faire connaître à nos concitoyens le rôle important qu'a eu Jacques de Thézac, cet humaniste qui a consacré sa vie à l'amélioration des conditions de vie des marins-pêcheurs et de leurs familles. Nous sommes fiers de continuer son œuvre avec des moyens et des modalités différentes. Son message est toujours d'actualité

Un merci particulier à notre ami et adhérent Joseph Coïc qui nous a versé une partie des droits d'auteur de son ouvrage « Le Guilvinec- Léchiagat, histoire d'un port ». Il n'oublie pas dans ses visites de l'Abri du Marin du Guilvinec et dans les conférences qu'il donne, de rappeler l'histoire de Jacques de Thézac et des Abris du Marin et du rôle que nous jouons aujourd'hui.

En 2016 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. Faire mieux connaître notre action et la recherche de nouveaux adhérents sont des actions vitales pour notre association, si nous voulons être efficace et satisfaire les besoins exprimés.

*La mission que nous nous sommes fixés est exaltante, mais que la tâche est difficile!
Nous rencontrons beaucoup de difficultés à toucher et à intéresser les entreprises et certaines collectivités locales lesquelles ne répondent même pas à nos courriers.*

Aidez-nous à trouver des adhérents. Nous avons besoin de vous. »

En conclusion le président insiste sur les points suivants :

1. Les intérêts des produits financiers ont été très faibles en 2016 et les dons sont également en léger recul par rapport à 2015. A noter que seuls les intérêts des produits financiers et les cotisations provenant des adhésions sont distribués aux familles.
2. Le site Internet lesabrisdumarin.fr est à la disposition de tous ; pour toutes remarques, compléments ou informations il faut écrire à secretariat@lesabrisdumarin.fr

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3-Rapport financier

Mme Eliane Nazet présente le rapport financier 2016 ; le compte de résultat fait apparaître une perte comptable de 2674,40 €. En 2016 nous avons donc pris un peu sur nos réserves pour pouvoir satisfaire les nombreuses demandes des familles.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité ; il est joint en annexe de ce compte-rendu.

4-Elections au Conseil d'Administration

Les mandats de Hubert .Andro, Jacques .Schirmann, Olivier Demanche sont renouvelables ; ces deux derniers membres sont réélus et 5 postes sont disponibles au Conseil d'Administration.

Mme Anne Marie Rolland fait part de sa candidature et est élue à l'unanimité comme administrateur.

Le président Guillamet fait part de son activité réduite consécutive à un récent accident venant après des problèmes de santé ; il assurera la présidence jusqu'au CA du mois de décembre 2017.

Mme Hervouët-Dion fait part de ses remerciements pour toute l'action réalisée et de ses regrets mais comprend cette décision.

7-Commission sociale du 06 juin 2016

Les demandes viennent de toute la France, les dossiers sont de toute nature et reflètent des causes très diverses ; il s'agit de personnes à la retraite mais surtout des familles jeunes victimes d'un accident ou d'une maladie et qui se retrouvent avec des revenus très faibles.

Le bilan est le suivant : 50 demandes sont étudiées et 9805 € ont été attribués à 36 familles ; il est prévu de recommander 4 dossiers à l'OMB (Œuvre du Marin Breton) pour avoir un prêt.

Aucune dotation supérieure à 500 € n'a été accordée.

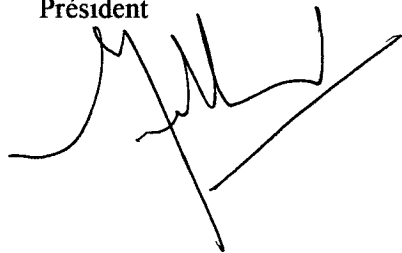
8-Planning à venir

- mardi 4 juillet à Ile Tudy : exposition sur la présence américaine sur la commune à partir de 1917 avec des photos de Jacques.de Thézac sur les hydravions.
- samedi 15 juillet à Ste Marine : conférence de Joseph .Coic sur l'histoire des Abris du Marin
- mercredi 2 août à l'YCO de Bénodet : conférence de Roger Guillamet sur l'association Les Abris du Marin
- samedi 5 août à Ste Marine : conférence de Joseph Coic sur la SNSM.

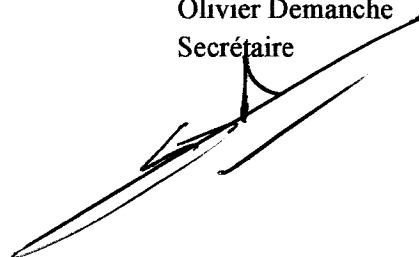
L'ordre du jour étant épuisé à 11h30, un tour de table est réalisé et le président clôt l'Assemblée Générale 2016.

Ste Marine, le 4 août 2017

Roger Guillamet
Président



Olivier Demanche
Secrétaire



P.J. Compte de résultat et bilan au 31/12/2016

ASSOCIATION LES ABRIS DU MARIN

Compte de résultat au 31 décembre 2016

Opérations	Dépenses	Recettes
Adhésions, dons (-)		10 590,00
Produits Financiers		
- Placements à terme		675,00
- SCPI		5 752,19
- Compte épargne		356,11
Aide aux familles	19 191,00	
Dépenses diverses		
* Frais de déplacement	1 025,59	1 025,59
* Divers	161,20	
Affranchissements	120,90	
Fournitures	0,00	
Frais bancaires	24,60	
Site internet	550,00	
Total	21 073,29	18 398,89
Résultat		-2 674,40

Bilan au 31 décembre 2016

	ACTIF			PASSIF	
	Valeur brute	amortissement	valeur nette		
Total Immobilisations	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau créditeur	262 940,65
				Résultat de l'exercice	-2 674,40
				Situation nette	260 266,25
Placement à Terme	100 000,00		100 000,00		
Parts SCPI	112 010,00		112 010,00		
Compte Epargne	46 461,98		46 461,98		
Compte Courant	1 794,27		1 794,27		
TOTAL	260 266,25	0,00	260 266,25	TOTAL	260 266,25